

2008/8881 - Attribution d'une subvention de fonctionnement à trois associations du secteur des musiques actuelles pour un montant global de 75 000 € - FIMA – Approbation d'une convention cadre entre la Ville de Lyon et l'Association Jarring Effects Approbation d'un avenant à la convention d'objectifs du 25 septembre 2006 entre la Ville de Lyon et la MJC Perrache. Approbation d'une convention d'application entre la Ville de Lyon, l'Association MARTO (Musiques Amplifiées au Rail Théâtre Organisation) et l'Association Grrrnd Zero (Direction des Affaires Culturelles - Service Spectacles Vivants) (BMO du 11/02/2008, p. 0296)

Rapporteur : M. BEGHAIN Patrice

(MM. Pelaez et Broliquier ne prennent pas part au vote en application de l'article L 2131-11 du Code Général des Collectivités Territoriales.)

(Adopté.)